

A Monsieur le Directeur académique du Gers

Objet : Stages de formation continue à destination des directeurs

Monsieur le Directeur académique,

Cette année scolaire, une partie des directrices et des directeurs d'école bénéficient, pendant 2 semaines, d'un stage de formation continue à public désigné sur le climat scolaire. Nous nous en félicitons. Le thème est on ne peut plus pertinent et permet d'aborder un large éventail de sujets qui révèle l'étendue des tâches de la direction d'école.

Nous regrettons néanmoins 2 choses qui nous ont été remontées par quelques-uns des participants à ce stage.

1. Quand des jours de stage coïncident avec des jours de décharge de direction, il n'a pas été prévu que les directrices et directeurs récupèrent ces jours de décharge perdus. Nous demandons qu'ils puissent le faire. Nous vous rappelons que le SE-UNSA revendique un meilleur régime de décharges pour la direction d'école. L'actuel ne permet pas à nos collègues d'accomplir, dans de bonnes conditions, leurs nombreuses missions.
2. Il a été demandé à tous les participants du stage qui travaillent avec un rythme de 4,5 jours de classe par semaine d'être présents dans leur école les mercredis matin. Au-delà du fait que cela les oblige, sur la durée de la formation, à un temps de présence supérieur aux 24 heures de classe, il eût été préférable de leur laisser le choix, pour les 2 mercredis matin concernés, entre télétravailler depuis leur domicile et être présents dans leur école.

C'est malheureusement une marque de confiance qui ne leur a pas été accordée. Nous le regrettons.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre attachement au service public d'éducation.

Jean-Marie Laumenerch
Secrétaire départemental SE-Unsa

